

Valleroy

P'tit Voello



Crédit photo: N. FIORINA



RETROUVEZ NOUS

7 place de la Mairie

☎ 03.82.46.26.78

☎ 03.82.46.32.57

Courriel :

contactsmairie@valleroy54.fr

Rédaction et impression :

Mairie de Valleroy

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
de 13 h 00 à 17 h 00

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique.

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire de septembre a été marquée par la réouverture d'une classe à l'école maternelle.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la sauvegarde de cette classe.

Côté travaux, une autre satisfaction pour toute l'équipe municipale, avec la fin du chantier de requalification du quartier du « vieux Laneufville », même si la gêne occasionnée a semblé longue pour les riverains et les usagers.

Côté travaux toujours, vous avez sans doute remarqué un vaste chantier qui est en cours, avec la réhabilitation des façades de l'Eglise.

Après le renouvellement des peintures intérieures, cette deuxième phase permettra à cet édifice d'être entièrement rénové, tout en s'intégrant parfaitement dans l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle.

D'autres chantiers sont en cours ou à venir, notamment à la salle des sports où l'étanchéité du toit sera remplacée, tout comme les bardages, qui eux, seront entièrement colorés.

Les nouvelles couleurs retenues devraient apporter un réel rafraîchissement à ce bâtiment utilisé par toutes les associations sportives et par tous les enfants de nos écoles.

Enfin, le bâtiment communal de quatre logements, ruelle Ognon, sera complètement isolé dans les prochains jours, avec une isolation réalisée sur les murs extérieurs et recouverte d'un enduit teinté.

Une autre bonne nouvelle pour le développement économique, avec l'installation de deux nouvelles entreprises sur la ZAC des 2 Vallées, alors que deux entreprises existantes vont agrandir leurs surfaces d'activité.

Près de la gare, la viabilisation d'une quinzaine de parcelles au lotissement le Muzillon est programmée dans les prochaines semaines. Près de la moitié de ces parcelles sont déjà réservées ce qui démontre l'attractivité de notre commune.

Comme à l'accoutumée, le comité des fêtes a organisé en octobre le traditionnel repas des anciens avec un réel plébiscite des invités sur une organisation parfaitement rodée.

Quelques mots sur cette fin d'année, qui s'annonce bien chargée pour tous les bénévoles de notre commune.

Le 5 décembre, le comité des fêtes organise le Téléthon suivi du traditionnel défilé de Saint Nicolas.

Je vous invite à y participer pour que cette journée de solidarité, soit aussi une journée qui permette à toute la population de se retrouver en famille ou entre amis.

Le Maire,

Christian Lamorlette

Infos Mairie

Horaires de la Mairie

ATTENTION : Pendant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée le jeudi 24 décembre et le jeudi 31 décembre



Nouveaux arrivants

Nous remercions les nouveaux habitants de la commune de bien vouloir se déclarer en mairie, en se présentant au secrétariat munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

De même, toute personne quittant la commune est priée d'en informer la mairie.

Inscriptions listes électorales

Tous les **nouveaux habitants** de plus de 18 ans et de nationalité française, peuvent s'inscrire sur les listes électorales à la mairie de leur domicile.

Pièces à fournir :

- Un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...)
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, factures EDF, eau ou téléphone fixe) de moins de 3 mois.

Ils recevront leur carte électorale qui prendra effet le 1^{er} mars de l'année suivante.

L'inscription se fait automatiquement pour les Vallerésiens atteignant la majorité.

Elections

Les prochaines élections régionales se dérouleront les dimanches **6 et 13 décembre 2015**.

Les bureaux de vote de la Mairie (Bureau n°1) et de la salle des fêtes (Bureau n°2) seront ouverts de **8H à 18H**.



Pour voter, vous devez vous présenter munis **OBLIGATOIREMENT** d'une pièce d'identité.

Calendriers SIRTOM



Suite aux dérives observées depuis plusieurs années et particulièrement en 2014, nous vous informons que les agents du SIRTOM ne sont pas autorisés à vendre les calendriers de fin d'année du syndicat.

Nos amis les chiens

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections. Des sacs canins « Sanican » sont à la disposition des propriétaires en Mairie. Environ 3000 sacs sont distribués chaque année.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention 35 euros.

Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens.

Tous les chiens circulant sur la voie publique, squares, et jardins communaux doivent être tenus en laisse.

L'accès aux bâtiments publics, aires de jeux d'enfants et aux parterres de fleurs est interdit aux chiens, même tenus en laisse.

Litiges entre voisins

Lorsque la commune est sollicitée dans un litige notamment entre voisins, il est préférable de conseiller aux parties concernées de saisir le conciliateur. Cela permet d'éviter que la commune prenne partie.

Pour connaître le nom du conciliateur qui intervient dans votre canton, vous pouvez contacter :

Cour d'Appel de Nancy au 03.83.17.24.00

Horaires de la déchetterie

Les horaires d'hiver pour la déchetterie d'Homécourt sont à présent :

Du mardi au samedi : de 9h00 à 12h00
de 13h30 à 17h00

Nouvelle entreprise

PF CLINIC MOTO

Entretien - Réparation - Dépôt - Vente

9 avenue des mineurs - ZAC des 2 Vallées

54910 VALLEROY

06.26.07.29.55



Travaux

Rue de Laneufville

Après plusieurs années, les travaux de la rue de Laneufville (partie haute), rue sur Orne et chemin de Fréveaux sont terminés.



Eglise

Après les peintures intérieures en 2009, les façades de l'église sont en cours de rénovation.

Les travaux de réfection ont débuté fin septembre et se poursuivront jusqu'en décembre.



Rue du centre

La voirie de la rue du centre a été refaite au cours de l'été.



De nouveaux parking ont été créés ruelle Ognon pour permettre aux parents de se garer aux heures de sortie d'école.



Transformateur EDF à la salle des fêtes

Pour permettre la destruction du poste tour vétuste situé à la salle des fêtes, EDF a procédé à l'installation d'un nouveau transformateur.



Salle des sports

Les travaux d'isolation, de bardage et de peinture débuteront courant décembre et dureront plusieurs semaines.

La salle des sports sera inaccessible durant les travaux.



Permanences du CCAS

Les élus du CCAS peuvent vous recevoir sur rendez-vous au 03.82.46.26.78 .

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu les jeudis de 9h à 11h (en Mairie de Valleroy) sur [rendez-vous au 03.82.46.23.98](tel:03.82.46.23.98).

Vous pouvez aussi vous rendre directement au **CMS (Centre Médico Social) de Briey, avenue Albert de Briey—54150 BRIEY.**

Une ligne de bus dessert le CMS. Les horaires sont disponibles en Mairie.

Poursuite des actions engagées



Fioul : S'inscrire en mairie au 03.82.46.26.78 avant le 20 de chaque mois (seules les inscriptions faites en mairie bénéficient du tarif préférentiel).



Navette mini-bus : Vers Cora (Ste-Marie-aux-Chênes) au profit des vallerésiens ne disposant pas de moyen de transport .

Les départs ont lieu tous les vendredis matin à 10 H, avenue Charles de Gaulle, avenue Alexandre Dreu,

devant la Mairie.

Des arrêts supplémentaires peuvent être effectués sur demande au 03.82.22.23.08

Au retour : Les personnes sont déposées avec leurs courses devant leur domicile.

TARIF DU TRAJET : 2.00 €

PIMMS MOBILE :

Un lieu d'accueil gratuit et sans rendez-vous

Pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, le Point d'Information et de Médiation Multi Services du pays de l'Orne organise des permanences dans les communes du secteur.

A Valleroy, la permanence a lieu devant la mairie le jeudi après-midi (semaines impaires) de 13h45 à 16h00.

Les principales missions du PIMMS :

- ⇒ Expliquer les courriers
- ⇒ Aider à la rédaction des courriers et dossiers administratifs
- ⇒ Conseiller face aux difficultés du quotidien
- ⇒ Orienter vers le bon interlocuteur
- ⇒ Prévenir et aider à la résolution des conflits

Pour plus d'informations :

PIMMS Pays de l'Orne, rue de la gare - 54240 JOEUF

Tél : 03.82.47.57.10

Mail : paysdelorne@pimms.org

Bons de Noël :

Le Conseil d'Administration des Affaires Sociales a décidé d'instituer pour la fin d'année 2015 un plafond de ressources annuelles, pour l'attribution des bons de Noël et de Chauffage.

La valeur du bon de Noël est fixée à :

pour une personne veuve, veuf ou célibataire âgée de 65 ans et plus :

- 40 € pour un revenu fiscal de réf de 0€ à 11 200€

- 20 € pour un revenu fiscal de réf de 11 201€ à 12 200€

pour les personnes en couple à partir de 70 ans :

- 60 € pour un revenu fiscal de réf de 0€ à 13 200 €

- 30 € pour un revenu fiscal de réf de 13 201€ à 13 700€

La valeur du bon de chauffage est fixée à :

pour une personne veuve, veuf ou célibataire âgée de 65 ans et plus

- 110 € pour un revenu fiscal de réf inférieur à 8 200€

- 90 € pour un revenu fiscal de réf à 8 201€ à 11 200€

- 60€ pour un revenu fiscal de réf de 11 201€ à 11 700€

- 30€ pour un revenu fiscal de réf de 11 701€ à 12 200€

et pour les personnes en couple à partir de 70 ans,

- 110 € pour un revenu fiscal de réf inférieur à 8 200€

- 90 € pour un revenu fiscal de réf à 8 201€ à 13 200€

- 60€ pour un revenu fiscal de réf de 13 201€ à 13 700€

- 30€ pour un revenu fiscal de réf de 13 701€ à 14 200€

Si vous remplissez les conditions ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir **à partir du 16 Novembre 2015 et jusqu'au 15 Décembre 2015 au plus tard**, l'original de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2015 (sur les revenus de l'année 2014) ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

De plus un bon d'achat d'une valeur de 30 € sera délivré à toutes les personnes de la commune en possession et sur présentation d'une carte d'invalidité de 80 % et plus.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015

SALLE DES FÊTES



ST NICOLAS TÉLÉTHON 2015

11 H

* VENTE DE CRÊPES, MARRONS, VIN CHAUD.

12 H

* PASTA A EMPORTER (5 €)

* REPAS (PASTA - FROMAGE - SALADE - DESSERT) (9 €)

TOMBOLA

* ANIMATION AVEC LA CHANTEUSE PAULINE CLAUDE

14 H 30 - 17 H

* DÉFILÉ DE ST NICOLAS

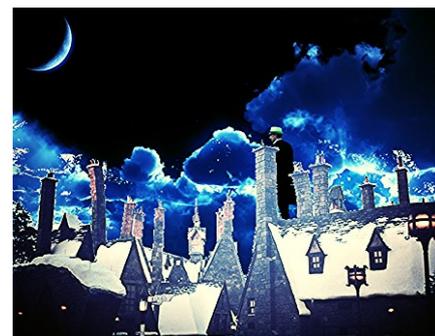
Avec les musiciens de l'Harmonie Municipale

(RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE)

* GOÛTER ET SPECTACLE POUR LES ENFANTS (La magie sur les toits)

17 H

LÂCHER DE LANTERNES CHINOISES



Valleroy en images



Repas des anciens (18 octobre)



Concert du groupe MOOVE (25 septembre)



Concert d'ISKRA (24 octobre)

A l'affiche...



Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

- ⇒ Mercredi de 8h30 à 12h00
- ⇒ Samedi de 8h30 à 12h00



Petit déjeuner offert par le comité des fêtes (14 octobre)



Noces d'or HECKMAN



Zumba

Agenda (Décembre - Janvier)

Décembre

Dates	Manifestations	Lieu
Jeudi 3	Visite de Saint-Nicolas et de Père Fouettard (Comité des fêtes)	Ecoles
Samedi 5	Cérémonie d'Hommage aux combattants d'Algérie (UNC Valleroy-Moineville-Batilly)	Monument aux morts (18h00)
Samedi 5	Saint-Nicolas et Téléthon (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Mercredi 9	Marché de Noël (Carrefour Jeunesse)	Salle des fêtes
Samedi 12	Théâtre « Belle mère à vendre » (Comité culturel)	Salle des fêtes
Jeudi 17	Visite du Père Noël dans les écoles (Comité des fêtes)	Ecoles
Vendredi 18	BOUM des enfants (FCPE)	Salle des fêtes
Samedi 19	Bourse et échange (fèves, capsules, timbres, cartes postales, parfums...) (Cercle des collectionneurs)	Salle des fêtes

Janvier

Dates	Manifestations	Lieu
Vendredi 15	Vœux du Maire (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Samedi 23	Bourse et échange (Cercle des collectionneurs)	Salle des fêtes
Vendredi 29	Remise des prix des maisons fleuries et illuminées (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Samedi 30	Concert Favorite Thing (Comité culturel)	Salle des fêtes